

# Circuit bleu de Mouliets-et-Villemartin



Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Au départ de l'église Saint-Ferdinand, découvrez la commune de Mouliets-et-Villemartin grâce à cette boucle de 8 km.

<b>Durée :</b>	2h 20	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	8,00 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	12 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	14 m	<b>Commune :</b>	Mouliets-et-Villemartin (33350)
<b>Point haut :</b>	24 m		
<b>Point bas :</b>	6 m		



## Description

Le départ de ce circuit se fait au parking proche de l'Église Saint-Ferdinand à Pique-Sègue.

**(D/A)** Se diriger vers le fond du parking puis tourner à droite immédiatement après le terrain de sport pour rejoindre une route.

**(1)** Tourner à gauche, puis à la première intersection, tourner à droite pour traverser le lieu-dit "les Nauzes" jusqu'au ruisseau éponyme.

**(2)** Tourner à gauche pour emprunter le chemin enherbé. Franchir le petit cours d'eau pour arriver à un virage.

**(3)** Prendre à droite puis à gauche pour rejoindre la route goudronnée.

**(4)** Rester à gauche et suivre la route goudronnée, franchir de nouveau le ruisseau pour arriver à une fourche en Y.

**(5)** Prendre la route sur la droite jusqu'à son terminus. Rester à droite. Dépasser une chapelle ruinée et continuer jusqu'au virage.

**(6)** Emprunter le chemin enherbé. Poursuivre en face sur la route jusqu'à Guimbelet et sa bâtisse. Aiguiller à droite sur une piste longeant les vignes et rejoindre une route nommée "Impasse Doucet".

**(7)** Tourner à gauche puis à droite pour passer devant l'Église Saint-Martin.

**(8)** Tourner à gauche. Traverser une nouvelle fois la route et continuer jusqu'au croisement de chemins.

**(9)** S'engager dans celui-ci à droite. Couper une intersection puis arriver à une deuxième au niveau de la Défuite de Caillauca.

**(10)** Tourner à gauche jusqu'aux Grandes Bornes.

**(11)** Tourner à droite et rejoindre le point de départ **(D/A)**.

## Points de passages

**D/A - Église Saint-Ferdinand (Pique-Sègue)**  
N 44.840804° / O 0.016732° - alt. 12 m - km 0

**1 Route du Boursol**  
N 44.840735° / O 0.018665° - alt. 11 m - km 0.19

**2 Défuite des Nauzes - Treytis (cours d'eau) - Affluent de l'Escouach**  
N 44.841486° / O 0.021852° - alt. 9 m - km 0.73

**3 Chemin à droite**  
N 44.839444° / O 0.027393° - alt. 7 m - km 1.25

**4 Route de Lacoste**  
N 44.841536° / O 0.030078° - alt. 8 m - km 1.65

**5 Fourche**  
N 44.83725° / O 0.030671° - alt. 9 m - km 2.17

**6 Chemin enherbé - Chapelle Saint-Jean des Hospitaliers (Mouliets-et-Villemartin)**  
N 44.833994° / O 0.035066° - alt. 12 m - km 2.74

**7 Impasse Doucet**  
N 44.821333° / O 0.032224° - alt. 15 m - km 4.37

**8 - Église Saint-Martin (Mouliets-et-Villemartin)**  
N 44.821992° / O 0.029253° - alt. 23 m - km 4.63

**9 Intersection**  
N 44.831728° / O 0.028318° - alt. 9 m - km 5.73

**10 Défuite de Caillauca - Défuite de Caillauca (cours d'eau) - Affluent du Ruisseau du Moulin**  
N 44.832948° / O 0.014499° - alt. 10 m - km 7.03

**11 Les Grandes Bornes**  
N 44.836954° / O 0.017984° - alt. 11 m - km 7.55

**D/A - Église Saint-Ferdinand (Pique-Sègue)**  
N 44.840804° / O 0.016732° - alt. 12 m - km 8

## Informations pratiques

Cette boucle de randonnée vous est proposée par la mairie de Mouliets-et-Villemartin.

Bureau d'information Touristique de Castillon la Bataille

5 allées de la République

33350 Castillon la Bataille

Tél : +33 (0)5 57 40 27 58

Mail : [contact@tourisme-castillonpujols.fr](mailto:contact@tourisme-castillonpujols.fr)

<https://www.tourisme-castillonpujols.fr>

## A proximité

-(6) [Chapelle St-Jean des Hospitaliers](#)

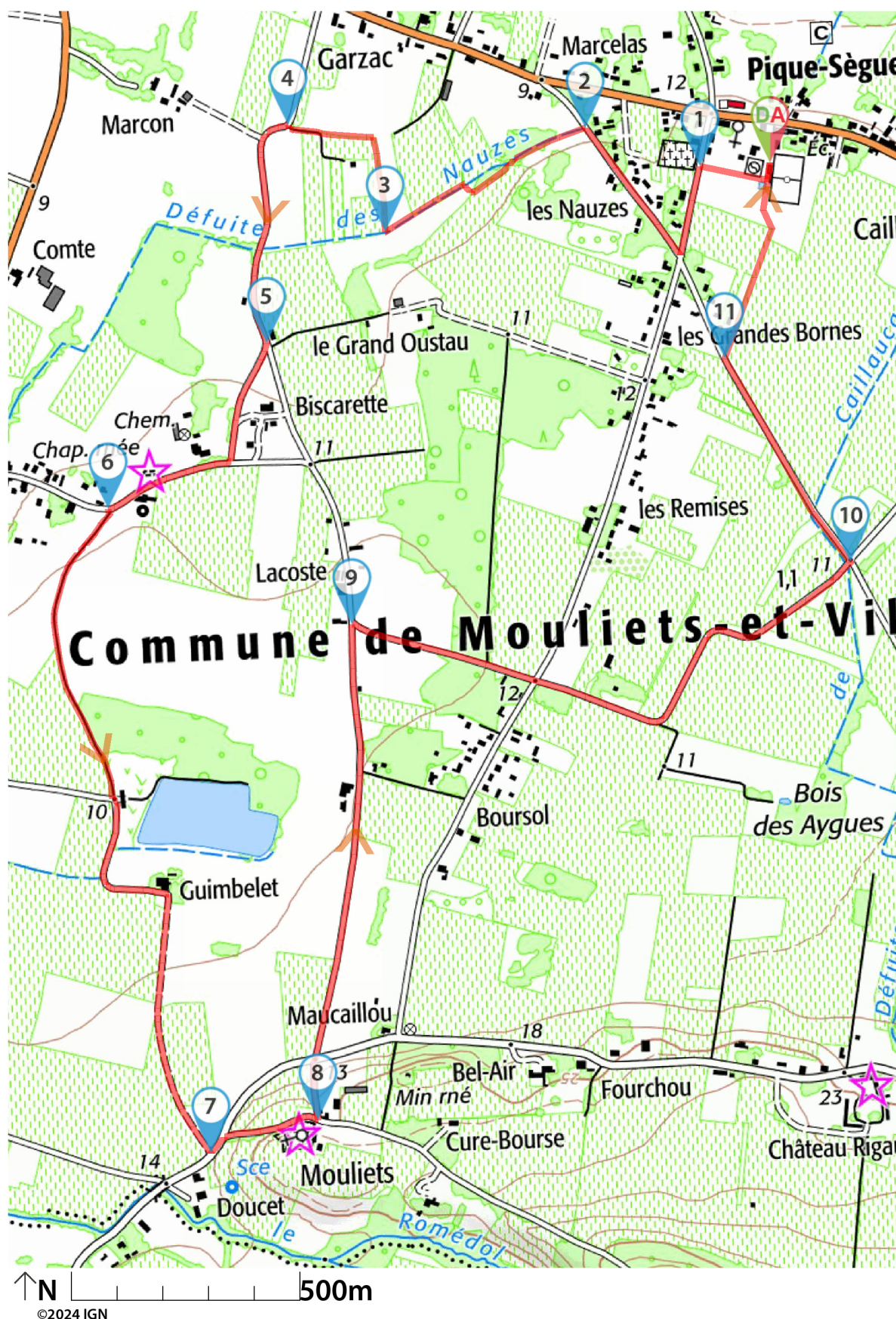
-(8) [Église Saint-Martin](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-bleu-de-mouliets-et-villemartin/>

**En savoir plus :** Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : [contact@tourisme-castillonpujols.fr](mailto:contact@tourisme-castillonpujols.fr) - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



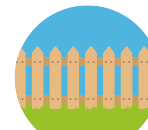
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**